

Objectifs : Ce document présente et synthétise les procédures d'orientation, d'affectation et d'inscription dans les voies générale, technologique et professionnelle post 3^{ème}. Il a pour vocation de servir de mémo pratique pour les représentants légaux et les élèves dans leur parcours de formation.

Les trois grandes phases : orientation, affectation, inscription et les téléservices associés

Orientation

- Palier 3^{ème}: choix entre une 2^{nde} GT, 2^{nde} professionnelle et 1^{ère} année de CAP

Téléservice orientation TSO

Élèves de 3^{ème}, étab public

L'élève et les représentants légaux :

- Demandent une ou plusieurs voie(s) d'orientation ;
- Accusent réception (avis provisoires) et indiquent leur accord ou désaccord (avis définitifs) suite aux propositions du conseil de classe ;
- En cas d'accord, consultent la décision d'orientation du chef d'établissement.

Les représentants légaux des élèves n'utilisant pas le TSO complètent la **fiche de dialogue papier**.

Les professeurs principaux de 3^{ème} peuvent suivre la saisie des représentants légaux dans le TSO et accompagnent les familles et les élèves dans toutes ses démarches numériques.

Affectation

- Choix de la formation, des enseignements de spécialités + l'établissement envisagé

Téléservice affectation TSA

Élèves de 3^{ème} uniquement

L'élève et les représentants légaux :

- Consultent **en avril** l'offre de formation post 3^{ème} sur toute la France. Les formations sont affichées sous le libellé ONISEP avec des liens vers les fiches établissements et formations ;
- Saisissent **en mai** jusqu'à 10 vœux (+5 vœux hors académie) en se connectant via EduConnect, France Connect ou leur compte ATEN (**identifiant « parents »**) ;
- Disposent de l'information des lycées de secteur pour une 2^{nde} GT ;
- Consultent les résultats de l'affectation

Affelnet Lycée

Les représentants légaux des élèves de 3^{ème} n'utilisant pas le TSA complètent la **fiche de vœux palier 3^{ème}** et le collège actuel saisit les vœux dans l'application Affelnet Lycée.

Inscription

- Inscription à réaliser par l'élève et ses représentants légaux dans l'établissement où il est affecté.

Téléservice inscription TSI

Élèves de 3^{ème} uniquement

NON ACCESSIBLE POUR LES INSCRIPTIONS 2021 AU LYCÉE PUBLIC POLYVALENT DE NORT-SUR-ERDRE

Les modalités d'inscription seront fournies avec le dossier d'inscription transmis au collège d'origine ou à disposition prochainement sur le site.

C'est au moment de l'inscription que l'élève et les représentants légaux précisent le cas échéant les enseignements optionnels souhaités pour la 2^{nde} GT ;

Inscription en établissement

Pour certains lycées comme celui de Nort-sur-Erdre, les représentants légaux des élèves de 3^{ème} s'inscriront selon les modalités qui seront transmises courant juin. **Une inscription ne pourra se faire que sous réserve d'une affectation signifiée le 30 juin 2021.**

Calendrier de l'orientation

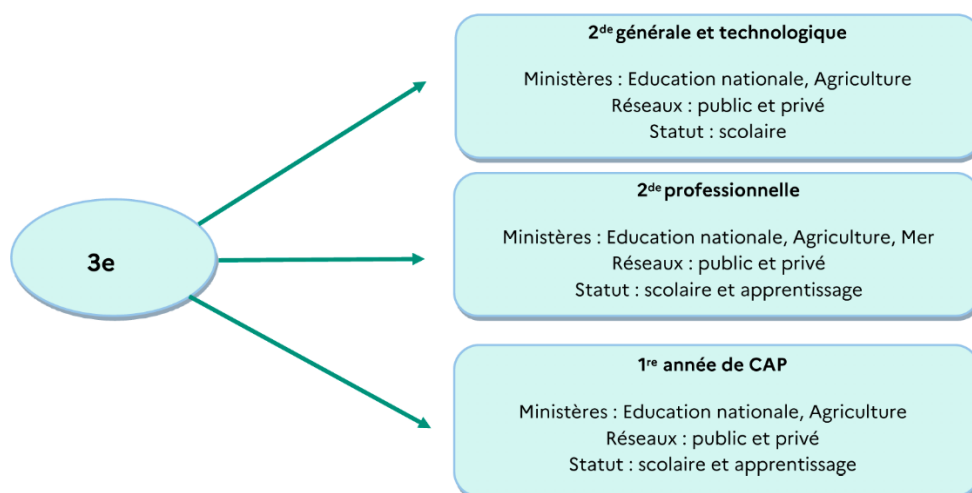
Avant le conseil de classe du 2^{ème} trimestre	<ul style="list-style-type: none"> - L'élève et les représentants légaux saisissent leurs intentions provisoires sur le TSO et complètent la fiche de dialogue - L'établissement d'origine renseigne l'avis provisoire du conseil de classe pour chacun des vœux
Avant le conseil de classe du 3^{ème} trimestre : du lundi 10 au vendredi 21 mai 2021	<ul style="list-style-type: none"> - L'élève et les représentants légaux saisissent leurs choix définitifs sur le TSO et complètent la fiche de dialogue - L'établissement d'origine renseigne la décision d'orientation du chef d'établissement

Calendrier de l'affectation

A partir du mardi 6 avril 2021	L'élève et les représentants légaux consultent l'offre de formation sur le TSA
Du lundi 10 au lundi 31 mai 2021	L'élève de 3 ^{ème} et les représentants légaux saisissent leurs vœux sur le TSA. Les élèves et les représentants légaux qui n'utilisent pas le TSA complètent la fiche de vœux et la remettent à l'établissement actuel de l'élève pour saisie sur Affelnet Lycée.
Mardi 18 mai 2021	Résultats des formations à recrutement spécifique
Mercredi 30 juin 2021	Résultats de l'affectation <ul style="list-style-type: none"> - Envoi des notifications par les établissements d'accueil pour les élèves affectés - Diffusion des résultats par les établissements d'origine
A partir du jeudi 1^{er} juillet 2021	Inscription dans le lycée public polyvalent de Nort-sur-Erdre

Les élèves sans affectation à l'issue de la phase principale peuvent participer au **tour d'affectation de juillet** (du 1^{er} au 5 juillet 2021) et s'ils sont sans solution à la rentrée, au **tour d'affectation de septembre** (du 9 au 14 septembre 2021). Les vœux des élèves sont saisis dans Affelnet Lycée par l'établissement de l'élève. Ces tours ne concernent pas les formations d'accueil des établissements privés.

Affectation post 3^{ème} : les formations d'accueil concernées



Vœux voie GT	Réseau	Critères d'affectation (Saisie dans TSA/ Affelnet)
2 ^{de} GT générique	EN public	Affectation dans le lycée de secteur défini en fonction du domicile de l'élève. Pour un lycée hors secteur, une demande de dérogation doit être effectuée. Il est conseillé que l'élève indique son lycée de secteur parmi l'ensemble de ses vœux afin d'éviter le risque de non-affectation. Attention : une affectation dans un lycée ne garantit pas d'obtenir les enseignements optionnels souhaités, cela sera défini lors de l'inscription dans le lycée concerné, en fonction de ses contraintes organisationnelles.
2 ^{des} GT contingentées : création et culture design / STHR		L'affectation dépend de la capacité d'accueil de la formation et du barème établi suivant les critères suivants : priorité aux élèves domiciliés dans l'académie de Nantes, avis du chef d'établissement d'origine, évaluations des champs disciplinaires, positionnement au bilan de fin de cycle 4
2 ^{de} GT à recrutement spécifique		Liste des formations et démarches spécifiques p.4
2 ^{de} GT	Agricole public	Si le nombre de demandes est supérieur au nombre de places, des règles de régulation s'appliquent avec un barème établi suivant les critères suivants : priorité aux élèves domiciliés dans le département du lycée demandé, évaluations des champs disciplinaires, positionnements au bilan de fin de cycle 4.
	Privé (EN et agricole)	L'élève et les représentants légaux doivent prendre contact avec l'établissement demandé en amont de la phase d'affectation.

Vœux voie pro	Réseau	Critères d'affectation (Saisie dans TSA/ Affelnet)
2 ^{de} pro et 1 ^{re} année de CAP Statut scolaire	Public (EN et agricole)	Bilans périodiques de l'année en cours regroupés en 7 champs disciplinaires (français, maths, Hist-géo, langues vivantes, EPS, arts, sciences/technologies et découverte prof). Coefficients attribués en fonction du domaine professionnel de la formation demandée. Bilan de fin de cycle 4 sur les 8 composantes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture Bonus pour les élèves d'ULIS, SEGPA, EREA , MLDS, PREAVB demandant une 1 ^{re} année de CAP.
	Privé (EN et agricole)	L'élève et les représentants légaux doivent prendre contact avec l'établissement demandé en amont de la phase d'affectation.
2 ^{de} pro à recrutement spécifique Statut scolaire	Public (EN, mer et agricole) Public et privé pour la 2 ^{de} pro métiers de la sécurité	Liste des formations et démarches spécifiques p.4
2 ^{de} pro et 1 ^{re} année de CAP Apprentissage	Public et privé	Un élève intéressé par une formation en apprentissage doit se rapprocher du CFA et commencer ses recherches d'employeur dès que possible. L'inscription ne pourra être validée par le CFA qu'une fois le contrat d'apprentissage signé.

Affectation post 3^{ème} : les familles de métiers de 2^{des} bac pro

Depuis la rentrée 2019, les classes de 2^{des} professionnelles des Ministères de l'Éducation nationale, de l'Agriculture et de la Mer sont progressivement regroupées par familles de métiers. Une famille de métiers peut regrouper **entre deux et dix spécialités** de baccalauréats professionnels qui reposent sur des compétences professionnelles communes. L'élève choisit ensuite parmi les spécialités de la famille de métiers celle qu'il souhaite poursuivre en 1^{re} professionnelle.

A la rentrée 2021, la transformation de la voie professionnelle se poursuit avec la dernière vague et la mise en place de ces nouvelles familles de métiers :

- * Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules
- * Métiers de la réalisation de produits mécaniques et industriels
- * Métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement
- * Métiers des transitions numérique et énergétique
- * Métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées

Détails des familles de métiers et des spécialités sur onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/La-voie-professionnelle/La-voie-professionnelle-se-transforme/Les-familles-de-metiers

Les familles de métiers ne concernent pas les 2^{des} professionnelles en apprentissage.

Affectation post 3^{ème} : les formations à recrutement spécifique

Procédure :

1. L'élève et les représentants légaux complètent un **dossier de candidature** : dossiers et calendrier sur les sites des établissements concernés et sur ac-nantes.fr
2. En fonction de la formation à recrutement spécifique demandée, l'élève passe un entretien et/ou des tests
3. L'élève admis ou sur liste supplémentaire devra **mettre ce vœu en rang 1** dans le TSA ou sur la fiche de vœu pour le confirmer

L'élève devra avoir envisagé en amont d'autres vœux dans le cas où sa candidature ne serait pas acceptée : les résultats des admissions aux formations à recrutement sur dossier sont connus peu de temps avant la fin de la saisie des vœux d'affectation.

2 ^{des} professionnelles publiques à recrutement spécifique	2 ^{des} générales et technologiques publiques à recrutement spécifique
Technicien en prothèse dentaire (nouveauté rentrée 2021)	
Métiers de l'aéronautique, option avionique	Binationales : ABIBAC, BACHIBAC, ESABAC
Métiers de la sécurité (public et privé)	Internationale américaine
Métiers de la mer (CGEM pêche, CGEM marin de commerce, électromécanicien marine)	Internationale britannique
Conduite et gestion de l'entreprise hippique	

Enseignement de 2^{de} GT optionnel «culture et pratique de la danse ou de la musique» (bac S2TMD)

Les représentants légaux doivent contacter le **conservatoire** dans lequel l'élève souhaite s'inscrire pour connaître les dates et les modalités de sélection.

GDP 2021 - Affectation post troisième

- Affectation en voie professionnelle (première année de CAP et seconde professionnelle bac pro) Téléservice - affectation et procédure Affelnet - lycée
- Affectation seconde générale et technologique Téléservice - affectation et procédure Affelnet - lycée

Documents candidats

Accéder aux documents candidats

Dérogation pour 2^{de} GT / Recrutements spécifiques / Dossiers passerelles / ...

www.onisep.fr

www.eduscol.education.fr

Sur le site du Lycée Public Polyvalent de Nort-sur-Erdre : <https://nort-sur-erdre.paysdelaloire.e-lyco.fr/>

Rentrée 2021 : Inscription des élèves de troisième

Procédures à suivre

Toutes les informations utiles sont ici.